



# INFORMATION

Tu es en apprentissage ou  
tu as un enfant en apprentissage ?

**Tu as droit à une aide au permis de conduire !**

Tu trouveras le formulaire à télécharger sur

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

Quelles sont les conditions ?

- Être âgé de 18 ans ou plus
- Être apprenti (ton contrat d'apprentissage doit être en cours d'exécution)
- Préparer le permis B



Comment faire la demande ?

Tu dois transmettre un dossier de demande au centre de formation d'apprentis (CFA) où tu es inscrit.

Le dossier comprend les documents suivants :

- Formulaire de demande d'aide complété et signé
- Copie recto-verso de ta carte nationale d'identité, ou de ton passeport ou de ton titre de séjour en cours de validité
- Copie d'un devis ou d'une facture de l'école de conduite datant de moins d'un an
- RIB : Relevé d'identité bancaire si tu demandes le versement de l'aide sur ton compte



Quelle est le montant de l'aide ? Le montant de l'aide est fixé à

**500 €**



**IMPORTANT** : Tu ne peux en bénéficier qu'une seule fois

**Les élus CFDT, avec TOI et pour TOI**